



La FFAAIR : 33 années au service des malades respiratoires

La Fédération Française des Associations et Amicales de malades, Insuffisants ou handicapés Respiratoires (FFAAIR), créée en 1988, rassemble à ce jour 60 associations régionales ou locales de malades respiratoires qu'elle réunit une fois par an lors de son congrès.

Elle est actuellement présidée par Mme Marie-Agnès Wiss-Laurent. 33 ans après sa création, elle s'est imposée dans le paysage sanitaire français comme un représentant incontournable et un référent des différentes pathologies respiratoires qu'elle fédère, en plaçant la représentation et la défense des malades au cœur de son action.

Très impliquée dans le champ de la prévention et de la santé publique, elle participe aux travaux et réflexions de nombreuses structures publiques ou privées (HAS, ARS, Inserm, CNAMTS) et engage régulièrement des actions en son nom (Tours de France des Apnées du Sommeil, de l'Asthme, de la BPCO). Elle participe également à de nombreuses études ou enquêtes sur les maladies respiratoires.

La FFAAIR est depuis 2007 une association de patients agrée par les Pouvoirs publics. Cet agrément a été reconduit en 2012, puis en 2017 (arrêté du 2 mai).

En 2008, la FFAAIR a créé, avec le soutien du ministère de la Santé après consultation de la DGS et de la DGOS, la Charte de la personne soignée à domicile, un document de référence auquel adhère la majorité des prestataires de matériel médical de l'Hexagone. Elle a, dans ce cadre, obtenu le soutien du Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS) aujourd'hui France assos Santé, dont elle est membre, et de la Fédération Française de Pneumologie (FFP). La Fédération Française des Diabétiques est également partenaire de la Charte.

Enfin, elle entretient de nombreux partenariats avec les sociétés savantes (SPLF) et les associations (Fondation du Souffle, Asthme et Allergies, Association BPCO) qui œuvrent dans le domaine respiratoire.

Pour en savoir plus : www.ffaair.org